

## Déclaration de l'Enquête nationale au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones

*Le 20 septembre 2017*

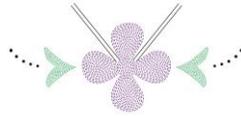
Bonsoir, Madame la Présidente et membres du comité. Merci de nous avoir invités à comparaître devant vous pour discuter de la progression de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Je m'appelle Marion Buller, commissaire en chef de l'Enquête nationale. Je suis accompagnée aujourd'hui de mes collègues commissaires Michèle Audette, Brian Eyolfson et Qajaq Robinson.

Nous comparaissons pour la première fois devant le comité pour faire rapport sur les travaux de l'Enquête nationale. Nous avons entrepris depuis quelques semaines la seconde année de notre mandat de deux ans et quatre mois.

La tragédie de nos femmes et filles autochtones disparues et assassinées cause une douleur profonde et intense aux familles autochtones, mais constitue aussi un lourd fardeau pour tous les Canadiens. Le Parlement et le premier ministre du Canada ont finalement choisi de s'attaquer à ce problème terrible. L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a pour tâche essentielle d'écouter ceux qui ont souffert, de faire connaître leur histoire aux Canadiens et de découvrir ce que nous pouvons faire pour empêcher que d'autres familles et être chers ne souffrent à leur tour.

La mission et la démarche de l'Enquête nationale ne sont pas de son invention. Elle a reçu du gouvernement un mandat et un cadre de référence détaillé. Rédigé à la suite d'une consultation approfondie de communautés autochtones, de survivantes et de familles de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées, ce cadre décrit précisément ce que l'Enquête nationale veut accomplir. Le cadre de référence a été adopté par l'ensemble des provinces et des territoires, ce qui fait que l'Enquête revêt une portée véritablement nationale. Cela dit, tout en s'acquittant du mandat que lui ont confié les gouvernements, l'Enquête nationale a fait fond sur les valeurs et les priorités qu'elle privilégie dans la conduite de ses travaux. Par exemple, son action se veut fondée sur les traumatismes vécus et adaptée à la culture. L'Enquête nationale veut mener le processus de manière à favoriser la guérison et à dissiper les influences coloniales qui sous-tendent les problèmes sociaux, économiques, culturels et institutionnels à la source des assassinats et des disparitions de femmes et de filles autochtones.

Dans la réalisation de son mandat, l'Enquête nationale est assujettie aux structures opérationnelles du gouvernement fédéral. Elle doit observer les règles applicables aux ressources humaines, à la technologie de l'information et à la conclusion de marchés dans tous les secteurs du gouvernement fédéral. L'Enquête nationale n'est pas la première à considérer que ces règles sont une source de



frustration. La mise sur pied de l'Enquête a demandé beaucoup de temps. Or, les parties intéressées attendaient une action rapide sur des enjeux qui les touchaient profondément. Heureusement, malgré les nombreuses difficultés, l'Enquête nationale est maintenant en mesure de constituer son effectif et de mettre en place les bureaux, les dispositifs technologiques et les réseaux nécessaires pour s'attaquer au cœur de la question.

Durant ce temps, l'équipe de recherche a effectué un examen complet des travaux pertinents et évalué ce que les gouvernements ont fait ou n'ont pas fait à la suite des conclusions et des recommandations issues de ces travaux. Cette évaluation était essentielle pour permettre à l'Enquête nationale de faire le point, de tirer des leçons des réussites et des échecs et de définir ses propres priorités afin que ses travaux, ses réflexions et ses recommandations soient le plus utiles possible.

L'année a été difficile et, pour bien des gens, notre progression a été trop lente. Mais nous voulions bien faire les choses, car nous connaissons les risques qu'entraîne une action précipitée et superficielle.

Les travaux de l'Enquête nationale se fondent sur les quatre principes suivants.

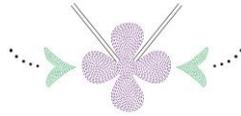
**1. Nous voulons donner aux gens des moyens d'agir, non les victimiser à nouveau.**

Les survivantes des situations de violence ainsi que les familles et les gens qui en ont été victimes ont subi un grave traumatisme. Nous n'allons pas nous rendre dans les communautés et demander aux gens de se placer une nouvelle fois en situation de risque psychologique en parlant de leurs expériences, à moins d'avoir l'assurance que nous pouvons leur fournir le soutien nécessaire. Pour respecter cet engagement, nous devons adopter des politiques, disposer du personnel requis et effectuer un travail de sensibilisation interne. Nous avons formé une équipe de la santé, sensibilisé le personnel de l'Enquête nationale aux questions entourant les traumatismes et adopté une approche qui tient compte des traumatismes.

**2. Nous voulons trouver des solutions ensemble, non les imposer.**

Les peuples autochtones du Canada ont subi les politiques et les ambitions coloniales des gouvernements français, britannique et canadien. Durant des centaines d'années, les experts ont tenté de « régler » le « problème indien » au moyen de solutions imposées. Aucun n'a véritablement songé à consulter les peuples autochtones – et encore moins les femmes autochtones – sur le travail des missionnaires, les réserves, le système des laissez-passer, la *Loi sur les Indiens*, les déplacements forcés, les pensionnats ou le régime de protection de l'enfance, parce qu'ils ne croyaient pas les peuples autochtones capables de gérer leur propre existence.

Nous voulons que notre travail contribue à la résilience et à la revitalisation des peuples autochtones. Nous estimons que les stratégies les plus efficaces vont venir des communautés et des Nations autochtones mêmes.



Nous avons pris l'engagement de connaître et d'observer les protocoles culturels propres aux communautés avec lesquelles nous travaillons. Avant de nous rendre dans une communauté, nous allons nous assurer d'y être bienvenus. Cette démarche demande du temps et des efforts, mais elle est essentielle à une relation véritable avec les communautés.

### **3. Nous voulons inclure ceux qui doivent être entendus.**

Les familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées se sentent souvent exclues et réduites au silence par la police, les tribunaux, les travailleurs sociaux et les médias. Nous entendons le mot « famille » dans un sens large, celui des « familles du cœur » : familles d'accueil, familles adoptives et amis proches. Nous reconnaissons l'importance d'inclure les femmes autochtones LGBTQ, non binaires et bispirituelles dans notre travail.

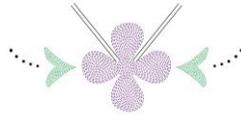
### **4. Nous voulons prendre appui sur le bon travail déjà accompli et ne pas tout réinventer.**

Notre étude ne porte pas sur les femmes, les filles et les femmes LGBTQ2S autochtones. Nous étudions plutôt les causes systémiques de la violence qu'elles ont subie ainsi que les mesures et les politiques adoptées par les gouvernements et les organismes en réponse à cette violence.

Nous avons analysé 100 rapports contenant plus de 1 200 recommandations. C'est l'analyse la plus complète des rapports, des études et des articles sur la violence envers les femmes et les filles autochtones réalisée à ce jour.

Dans notre rôle de commissaires, nous avons rencontré et écouté, collectivement et individuellement, des survivantes, des membres des familles de femmes et filles autochtones disparues et assassinées, notre propre Cercle conseil national des familles, des aînés, des gardiens du savoir, des jeunes, des experts, des universitaires et des représentants d'organisations nationales, autochtones, locales et féministes.

Une grande partie de ce travail – les consultations, l'élaboration des politiques, l'embauche et la formation du personnel, l'étude et l'analyse des rapports – a été exécutée en coulisses. Mais nous pensons que le temps et les efforts qui y ont été consacrés ont été utiles. Le travail de l'Enquête nationale est progressivement mieux connu du public. Durant tout l'été, les membres de notre personnel ont visité des communautés au pays pour rencontrer les résidents en prévision des audiences prochaines. Les premières audiences ont eu lieu à Whitehorse, à la fin de mai et au début de juin. Nous avons entendu 47 personnes au cours des audiences ouvertes et reçu 25 déclarations privées. En août, nous avons tenu le premier panel d'experts, sur le thème « Lois autochtones, pratiques et perspectives de décolonisation ». Notre rapport provisoire sera publié à la fin d'octobre, comme le prévoit le cadre de référence.



## Ce que nous avons accompli

Je veux clarifier un point. Tout le monde savait, lorsque vous nous avez confié ce mandat, que ce ne serait pas une tâche facile, qu'il y aurait des difficultés et que le travail devait être bien fait. Si l'Enquête nationale s'était limitée à effectuer une série de visites éclair, à mener une ronde de consultations à la hâte et à préparer un autre rapport qui irait en rejoindre d'autres sur des tablettes poussiéreuses, nous aurions été voués à l'échec.

Nous pensons tous que les questions qui sont abordées sont trop importantes. Ce sont des questions de vie et de mort. Des femmes et des filles autochtones ont été brutalisées, maltraitées et marginalisées tout au long de l'histoire de ce pays. Elles ont subi la discrimination dans les lois, elles ont été dénigrées dans les conversations courantes et détruites par la violence physique.

Mais elles sont encore parmi nous, et elles affirment leurs droits. Elles ont réclamé avec insistance une enquête nationale. Et elles se sont exprimées chaque fois qu'elles estimaient que l'Enquête nationale ne répondait pas à leurs besoins. Il fallait s'y attendre et, franchement, il y a là matière à célébrer.

Des gens qui n'ont pas eu droit à la justice, à leur dignité et à la sécurité et dont les droits humains fondamentaux ont été bafoués durant 150 ans méritent d'être encouragés et soutenus dans les efforts qu'ils déploient aujourd'hui pour obtenir justice, recouvrer leur dignité et jouir de la sécurité. Tous les gens ici présents sont des personnes de bonne volonté. À l'extérieur de ces murs, d'autres gens continuent de faire pression, auprès de chacun de nous, pour que cette bonne volonté se traduise en actions. Et si, parfois, vous vous sentez bousculés par cette pression, sachez que c'est pour la bonne cause.

## Ce que nous allons accomplir

Nos travaux sont bien amorcés. Au cours des prochains mois, nous allons poursuivre nos efforts pour :

*Découvrir la vérité*

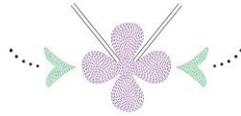
*Donner vie à la vérité*

*et*

*Honorer la vérité*

### Découvrir la vérité

La phase de découverte de la vérité comporte trois grandes composantes.



## 1. Audiences

La première composante, la plus importante, consiste à fournir aux gens la possibilité de s'adresser à nous directement. Les audiences dans les communautés sont au cœur de ce processus. C'est l'occasion de discuter avec les survivantes de la violence, les familles des personnes disparues ou assassinées, leurs amis et leurs voisins. Outre celle de Whitehorse, neuf audiences dans les communautés sont prévues pour la prochaine période de trois mois et demi. D'autres suivront en 2018.

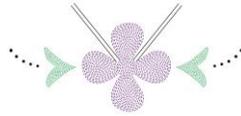
Nous avons adopté une approche particulière pour les audiences dans les communautés. Nous ne nous rendons que dans les communautés qui le souhaitent. Nous observons les protocoles et les cérémonies des endroits visités et nous y participons. Les témoins ne subissent pas de contre-interrogatoire. Nous sommes tous assis au même niveau, en demi-cercle. Les familles et les survivantes peuvent présenter leurs témoignages en public ou en privé, individuellement ou à l'intérieur d'un cercle de partage. Les membres de la famille ou les survivantes peuvent aussi présenter leur témoignage en privé ou à une personne chargée de consigner les dépositions. Au début de chaque audience, les commissaires font le serment d'écouter attentivement tous les témoignages. Nous ne marquons pas de pièces ni n'appliquons de procédures propres aux salles d'audience pendant les témoignages des membres des familles ou des survivantes.

Nous allons aussi tenir des audiences dans des institutions, pour entendre des organisations clés, des groupes populaires, des organismes à but non lucratif, des organisations nationales et locales ainsi que des institutions étatiques (y compris des services de police et des organismes de protection de l'enfance). Nous prévoyons de tenir au moins cinq audiences institutionnelles à compter de la nouvelle année.

Nous avons aussi commencé à réunir des experts pour nous éclairer, ainsi que le public, sur des questions particulières. Dans cette démarche, nous donnons un sens large au mot « expert », qui inclut les familles et les survivantes, les aînés, les gardiens du savoir, les travailleurs de première ligne, les jeunes, les universitaires et les professionnels. Toutes nos audiences sont publiques et diffusées sur le Web, sauf si un membre d'une famille ou une survivante souhaite s'exprimer en privé.

## 2. Recherche

Nous allons poursuivre les recherches entreprises et nous en avons lancé de nouvelles, qui vont nous permettre de compléter nos connaissances, par exemple sur l'expérience des femmes autochtones francophones, des Inuites et des Métisses, et d'aborder de nouvelles questions, comme la traite des personnes. Un des principaux objectifs de notre plan de recherche est de définir des stratégies communautaires permettant d'atténuer et d'éliminer la violence. Bon nombre de communautés autochtones font du bon travail dans ces domaines, mais ne disposent pas de plateforme nationale pour faire connaître leurs réussites.



### 3. Examen des dossiers

L'Enquête nationale continuera d'étudier les cas particuliers exposés par des survivantes et des membres de leurs familles au cours des audiences dans les communautés ou consignés par les personnes chargées de recueillir les dépositions. Si le traitement d'une affaire nous semble poser problème, nous adresserons des recommandations aux autorités compétentes.

Nous entreprenons aussi un examen systématique des affaires policières. Notre comité des documents, composé d'experts autochtones et non autochtones, examinera des dossiers choisis, proposera des solutions aux problèmes systémiques et fera la promotion de pratiques visant à accroître la sécurité et la protection des femmes et des filles autochtones.

#### Honorer la vérité

Nous allons honorer la vérité par notre travail de sensibilisation du public, dont le message central est que chaque femme et chaque fille autochtone revêt une valeur sacrée. Ce principe se reflète dans le respect que nous leur accorderons dans chaque aspect de notre recherche de la vérité et jouera un rôle central dans les rapports et le matériel didactique que nous allons produire.

Outre les rapports provisoire et final, nous allons produire une variété de documents d'éducation pour différents publics cibles et groupes d'âge, dans des langues et sous des formes diverses.

#### Donner vie à la vérité

Nous allons donner vie à la vérité sur les femmes et les filles autochtones. Celles qui ont été assassinées ou sont disparues nous ont quittés. Mais nous ne permettrons pas qu'elles soient oubliées. En collaboration avec des membres des familles et les communautés, nous recherchons les meilleurs moyens de commémorer et d'honorer les personnes disparues.

Nous encourageons aussi les gens à produire et à soumettre des créations artistiques qui témoignent de l'existence des femmes et des filles autochtones. Ces œuvres formeront la base de ce que nous appelons nos « archives ».

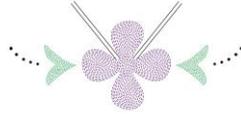
### Conclusion

La perte de femmes et de filles autochtones par l'expression de la violence, quelle qu'elle soit, est une tragédie nationale. Ce drame a laissé des séquelles parmi des générations de familles.

Faire la lumière sur toutes les causes de la violence, des meurtres et des disparitions est une tâche immense, mais nécessaire. Nous allons exposer crûment les effets dévastateurs de la colonisation, du racisme et du sexisme. Le chemin qui nous attend demeure semé d'embûches. Les femmes autochtones du Canada ont entrepris un cheminement. Elles revendiquent leurs identités, leurs



National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls  
Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



cultures, leurs langues et leurs terres. Elles prennent la place qui leur revient au sein de leurs communautés et de leurs Nations, et nous sommes prêts à soutenir leurs efforts. Nous pouvons et devons tous travailler ensemble à offrir un meilleur avenir aux femmes et aux filles autochtones.

*Le tout respectueusement soumis par :*

*Marion Buller*

*Michèle Audette*

*Brian Eyolfson*

*Qajaq Robinson*